

Coup d'oeil sur les marchés (bilan de la semaine du 30 janvier 2012)

	QUÉBEC (2628 TÊTES) ³		ALBERTA (26 802 TÊTES)		SASK. (21 532 TÊTES)		MANITOBA (9700 TÊTES)		ONTARIO (4558 TÊTES)	
	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹	\$/100 lb	Écart ¹
BOUVILLONS										
300-400 lb	166,63	-	202,00	0,25	198,93	1,76	198,75	3,87	-	-
400-500 lb	170,78	-	197,00	2,58	195,21	2,41	186,90	- 0,35	175,18	1,18
500-600 lb	175,14	-	182,94	0,34	180,21	0,61	177,00	5,70	168,63	1,47
600-700 lb	162,57	-	163,64	- 0,15	162,93	3,22	160,33	3,00	157,80	2,50
700-800 lb	153,79	-	151,77	- 0,86	148,86	- 0,81	147,92	0,62	150,84	2,50
800-900 lb	142,65	-	143,04	- 0,21	141,28	0,03	136,33	0,53	138,63	3,09
900 lb et +	130,03	-	132,88	- 0,25	127,57	1,57	128,50	0,33	136,78	- 1,40
Moyenne	157,37	-	167,61	0,24	165,00	1,26	162,25	1,96	154,64	1,33
TAURES										
300-400 lb	133,67	-	179,50	0,37	172,13	- 3,37	173,88	1,38	151,56	- 1,02
400-500 lb	145,34	-	172,61	2,78	163,50	- 1,50	166,75	2,75	153,15	- 1,41
500-600 lb	149,28	-	160,58	1,58	155,29	1,19	155,63	3,71	152,47	2,95
600-700 lb	145,32	-	148,97	0,14	144,32	1,32	141,50	0,70	143,35	3,19
700-800 lb	141,65	-	139,10	0,16	134,21	- 0,62	133,10	0,10	140,88	9,86
800-900 lb	128,83	-	131,75	0,42	128,86	- 0,64	124,20	0,40	132,60	5,24
900 lb et +	118,96	-	123,00	0,07	-	-	-	-	-	-
Moyenne	137,58	-	150,79	0,79	149,72	- 0,52	149,18	1,29	145,67	2,69
Moy. générale ²	147,47	-	159,20	0,52	157,95	0,37	156,21	1,62	150,16	2,01

1. Écart par rapport à la semaine précédente (\$/100 lb)

2. Moyenne bouvillons et taures

3. Pour la semaine du 30 janvier 2012, le poids moyen des bouvillons et des taures pesant 500 lb et plus est de 666 lb.

www.bovin.qc.ca

Le commentaire

Deux encans spécialisés ont eu lieu dans la semaine du 30 janvier et 2628 veaux ont été commercialisés.

Lors de la semaine du 30 janvier, les prix sur le marché albertain étaient stables, alors qu'ils étaient en augmentation dans les autres provinces de l'Ouest. Sur le marché québécois, les mâles castrés de 500 à 600 lb se sont vendus en moyenne 175 \$/100 lb, alors que ceux de 700 à 800 lb se vendaient 154 \$/100 lb. Les femelles de 500 à 600 lb se transigeaient à 149 \$/100 lb et celles de 700 à 800 lb à 142 \$/100 lb.

Cette semaine, au Québec, le prix moyen sur l'enchère électronique des bouvillons pour abattage se situe à près de 205 \$/100 lb carcasse.

Info-flash

La Financière agricole du Québec a fait parvenir à ses adhérents au produit Veaux d'embouche une correspondance en date du 3 février 2012 dans laquelle elle rappelle les modifications apportées au programme.

Un message important fait partie intégrante de la communication et concerne les déclarations d'information chez Agri-Traçabilité Québec (ATQ), particulièrement en regard des déclarations de naissance. Voici les nouvelles modalités qui s'appliqueront en 2012 et 2013 à ce sujet :

- En 2012, tous les veaux vendus à un poids supérieur à 900 lb, dont le naisseur n'aura pas déclaré la date de naissance auprès d'ATQ, ne pourront pas être compensés, et ce, tant que le naisseur n'aura pas déclaré la date de naissance auprès d'ATQ. Les dates de naissance déclarées après la sortie du veau seront codées estimées.
- En 2013, tous les veaux vendus à un poids supérieur à 140 lb (presque tous les veaux d'embouche), dont le naisseur n'aura pas déclaré la date de naissance auprès d'ATQ, ne pourront pas être compensés tant que le naisseur n'aura pas déclaré la date de naissance auprès d'ATQ. Les dates de naissance déclarées après la sortie du veau seront codées estimées.